



FORUM POUR LE RENFORCEMENT DE LA SOCIETE CIVILE

Les déplacés de guerre de 1993: une population en « résidence surveillée »
sans aucune assistance humanitaire

Rapport sur la situation des déplacés internes au Burundi

mars 2018

0. INTRODUCTION

Au moment où le régime de Pierre Nkurunziza semble mettre en avant une justice transitionnelle de vérité-réconciliation à travers la mise en place de la Commission Vérité Réconciliation (CVR), les observateurs de la scène socio-politique burundaise dénoncent plutôt une « politique des contraires », de la vérité et du mensonge, de la paix et de la violence, de la réconciliation et de la promotion de la haine politico-ethnique. Le régime prône une chose et son contraire. La politisation à outrance de la CVR, la promotion de la haine politico ethnique et de la violence ne sont pas de nature à favoriser la réconciliation nationale. Au contraire une polarisation de la société s'est accentuée sous la volonté manifeste du régime qui veut en profiter pour se maintenir au pouvoir.

Au fur du temps, les déplacés de guerre de 1993 commençaient à s'intégrer dans les communautés d'origine et certains pouvaient même exploiter les terres laissées sur leurs collines d'origine. Avec le régime illégal de Pierre Nkurunziza acquis en 2015, les choses ont chaviré dans le bas et le désordre s'est installé. Le régime a choisi la promotion et la manipulation de la violence politico-ethnique comme stratégie de se maintenir au pouvoir contre vents et marrées. La situation des déplacés de la guerre s'est considérablement dégradée suite aux appels à la haine ethnique, aux intimidations et menaces, aux spoliations et aux discriminations entretenues par le régime du parti CNDD-FDD au pouvoir.

I. Une insécurité grandissante dans les sites de déplacés de guerre, des intimidations et discours de haine liés au referendum constitutionnel

Les déplacés de guerre de 1993 sont mis en « résidence surveillée » par le régime de Pierre Nkurunziza qui les considère comme des ennemis de la nation, soupçonnés de ne pas appartenir au parti CNDD-FDD. Les sites dans lesquels vivent ces personnes déplacées de guerre sont accusés d'être des camps de rebelles contre le régime. Durant cette période pré- référendum de la constitution, les occupants des sites de déplacés de guerre vivent sous des intimidations, des menaces et des mises en garde répétés, forcés de voter pour le changement de la constitution en préparation.

Quelques cas illustrent cette situation :

(1) Très tôt le matin du 11 février 2018, les manifestations paramilitaires des jeunes Imbonerakure du parti au pouvoir, appuyés par les Interahamwe (la tristement célèbre milice

qui s'est illustrée dans le génocide de 1994 au Rwanda) ont eu lieu sur les collines de Gitongo, Muzenga et Muririmbo, en commune Mutaho en province Gitega.

La police est intervenue quand ces miliciens voulaient entrer dans le camp des déplacés de guerre de Mutaho. Des miliciens Interahamwe ont été repérés et identifiés au sein de ce groupe d'Imbonerakure et étaient arrivés mercredi le 7 février 2018 à bord d'un véhicule du SNR et en provenance de Bujumbura, selon des sources sur place. Ils avaient été accueillis par l'Administrateur communal de Mutaho en la personne de Denis Niyomuhanyi qui les avait même logés. Un plan de crime organisé contre le site de déplacés de guerre de Mutaho a été déjoué par la police, selon des témoins.

(2) Le nommé Baraganzwa Jean alias Kajandi, chef de colline Rwamiko qui comprend en son sein le site de déplacés de guerre en commune Ruhororo, a organisé beaucoup de réunions d'intimidations et de division interethnique et politique de sa population. A titre d'illustration, c'est la réunion à l'intention des habitants de ladite colline organisée en date du 23 mars 2018. L'objectif principal de cette réunion était de sensibiliser la population pour qu'elle se présente au bureau électoral et voir si leurs noms figurent sur les listes des électeurs. Dans son discours, le chef de colline, s'adressant à un public composé principalement de déplacés de guerre, a menacé en leur disant que le régime de Pierre Nkurunziza et son armée composée essentiellement de hutu sont imbattables.

Il a profité de l'occasion pour montrer aux habitants de Rwamiko des vidéos montrant comment les putschistes ont été traités après leur arrestation. Il a demandé aux participants de ne pas confondre le pouvoir de Pierre Buyoya à celui de Pierre Nkurunziza car, selon lui, les deux pouvoirs diffèrent du fait que tous les hutus sont attachés au président Nkurunziza. Il n'a pas oublié, dans son discours, à préciser que celui qui ne participera pas aux élections prévues au mois de mai seront considérées comme des étrangers et par conséquent, n'auront plus droit aux services publics. Ce chef de colline a en outre exigé aux jeunes de la milice Imbonerakure de surveiller de près toute personne suspectée d'être contre la révision de cette constitution. Il a recommandé à tout en chacun de se surveiller mutuellement et de lui communiquer les récalcitrants pour qu'il détermine leur sort, ou mieux encore les livrer aux agents du SNR pour en finir avec eux. Aux Imbonerakure, le chef de colline leur a demandé d'intercepter tous les occupants du site de déplacés qui tenteront de se rendre dans les champs qui se trouvent dans les collines d'origine.

Avec des photos illustrant les différents présidents qui ont dirigé le Burundi depuis 1962, Baraguzwa Jean a essayé de caractériser chaque président et ses réalisations. Il a commencé d'abord par le premier président burundais Michel Micombero en le présentant comme un président génocidaire, arguant entre autre qu'il avait pour mission d'éliminer tous les hutus intellectuels. Il a ajouté que c'est le même cas pour le président Pierre Buyoya. Pour lui, c'est Buyoya qui a commandité l'assassinat du président Melchior Ndadaye, élu démocratiquement par la majorité de hutus. Il a tenu à avertir ceux qui veulent succéder à Pierre Nkurunziza après l'avoir assassiné : « *Vous devez vous souvenir des massacres qui ont suivi l'assassinat de Melchior Ndadaye. A la communauté hutue, je vous demande de ne pas croiser les bras si un tel cas se présente.* »

Les habitants de cette colline, hutu et tutsi, dénoncent le comportement de ce chef collinaire qui organise des réunions dans l'objectif d'intimider les membres des partis d'opposition et qui visent à semer la haine entre les communautés.

(3) En date du 14 mars 2018, le commissaire de police en province Ngozi, le nommé Edouard Mukoko s'est rendu en commune Ruhororo précisément en zone Mubanga. L'objectif de cette descente était de mobiliser des policiers se trouvant dans cette zone surtout ceux se trouvant sur la position tout près du site de déplacés de Mubanga pour que ces derniers ne se lassent pas à suivre de près les jeunes de ce site de déplacés qu'il soupçonne de rebelles contre le régime. Selon une source policière, cette autorité policière avait l'intention d'intimider les habitants de ce site et de monter des alibis pour faire du mal aux jeunes gens de cette localité. Les déplacés de ce site Mubanga s'inquiètent de la discrimination dont ils sont victimes et craignent pour leur sécurité en ces moments durs de forcing pour une nouvelle constitution qui menace gravement la cohésion du peuple burundais.

(4) En date du 03 mars 2018, les membres du CNDD-FDD se sont rencontrés dans le site des déplacés de guerre pour célébrer l'ouverture d'un monument construit au carrefour joignant la route RN15 et Musenyi-Kayanza. Le président de ce parti au niveau provincial a rappelé la population que les élections du référendum sont proches et leurs demandent de participer massivement à ces élections afin de soutenir le gouvernement et son président. Dans les slogans et chansons entonnées, ils appellent les déplacés d'adhérer au CNDD-FDD faute de quoi ils auront à payer de lourdes conséquences.

(5) En date du 03 janvier 2018, le directeur de l'Ecole Fondamentale de Nyakibingo et vice-Président du parti CNDD-FDD en commune Ruhororo connu sous le prénom de Nestor a organisé une réunion à l'intention des enseignants qui œuvrent sur cette école. Le point principal à l'ordre du jour était l'analyse des résultats du premier trimestre et élaboration des perspectives d'avenir en vue d'améliorer le taux de réussite. Au lieu de développer les points figurants sur l'ordre du jour, il a profité de l'occasion pour intimider et avertir les enseignants membres de l'opposition qui tenteront de sensibiliser la population à voter "non" au référendum constitutionnel en leurs disant que le parti CNDD-FDD ne va pas tolérer ce genre de personnes. Il a mis en garde les membres du parti FNL pro- Rwsa en menaçant qu'ils auront à répondre de leurs actes. Selon lui, des informations circulent qu'ils sont entrain de sensibiliser pour voter "non" au changement de la constitution en cours.

(6) En date du 01 Janvier 2018, un certain Isaac, déplacé du site Ruhororo a gardé son troupeau tout près de son domicile au moment où sa femme était en train d'entretenir l'étable de ce troupeau. Par malchance, les imbonerakure de la colline Rwamiko dirigé par un certain Eric ont saisi le troupeau et l'ont conduit immédiatement chez eux sous prétexte que l'élevage en dehors de l'étable n'est pas autorisé en commune Ruhororo. Isaac, le propriétaire de ce troupeau s'est dirigé au chef de zone Ruhororo connu sous le prénom de Didace et a porté plainte contre ces Imbonerakure mais le chef de zone lui a demandé de payer une amande de 10 000FBU pour que son troupeau lui soit remis.

Les éleveurs déplorent cette attitude affichée par les Imbonerakure et demandent aux autorités administratives de se ressaisir pour que l'élevage surtout des vaches en commune Ruhororo ne disparaisse pas.

II. Spoliation des terres appartenant aux occupants des sites de déplacés de guerre et aux communautés

Au fur des années, les déplacés s'habituèrent progressivement à se rendre sur leurs collines d'origine pour exploiter leurs terres. Avec le troisième mandat de Pierre Nkurunziza et le retour des divisions politiques et de la haine ethnique comme armes de se maintenir au pouvoir, le régime du CNDD-FDD manipule les opinions, laisse volontiers la population à spolier les terres des déplacés de guerre pour maintenir le désordre social et ainsi en profiter.

Parallèlement des communautés sont chassées de leurs terres sous une forme d'expropriations illégales par le régime de Pierre Nkurunziza qui vise des intérêts économiques égoïstes.

(7) Les déplacés de guerre du site Ruhororo, province Ngozi accusent l'administrateur Mamerthe Birukundi et le chef de zone de faciliter les spoliations des terres appartenant à ces déplacés. Désormais, les déplacés de guerre n'ont plus le droit d'accéder aux propriétés qu'ils ont laissés sur leurs collines d'origine. Des Imbonerakure ont été chargés de surveiller les occupants du site pour les empêcher à sortir de leurs sites et à se rendre sur leurs collines d'origine.

(8) A côté des déplacés de guerre, de nouveaux cas de déplacement des communautés s'observent actuellement dans le pays. Le régime s'approprie illégalement des terres et cause de nouveaux déplacements inquiétants.

- Vingt-six (26) ménages de la sous colline Njehe, commune Mabayi, province Cibitoke vivent dans des conditions difficiles depuis le début de cette année. Ils ont été expulsés de leurs propriétés par le régime après que ce dernier ait signé un contrat d'exploitation des minerais, abondants dans cette localité, avec une entreprise russe. Celle-ci a systématiquement démoli toutes les maisons et détruit les champs qui faisaient vivre les victimes alors que ces dernières n'ont pas eu d' « indemnités préalables », conformément à la loi foncière en vigueur. Ces familles sont aujourd'hui regroupées dans un site de fortune sur cette même sous colline. Une des victimes de la spoliation contactée nous explique ce qui suit : « *Ils nous ont spolié nos terres. Nous n'avons plus le droit d'aller extraire les gisements d'or se trouvant dans nos propriétés foncières. Nous n'avons plus de terres à cultiver. Nous n'avons plus d'activités. Nous avons cherché de l'emploi dans cette entreprise mais nous n'en avons pas eu. Depuis le matin, nous restons sans rien faire. Nos enfants meurent de faim. Ils nous avaient promis une indemnisation équitable mais nous ont donné un montant dérisoire nous promettant qu'ils continueront à nous assister. Nous avons attendu, en vain. Ils nous ont promis de nous construire de belles maisons mais regardez là-bas les petites maisons qu'ils érigent. Les autres sont en train de récolter et nous nous ne faisons que les assister.* »

Ces ménages disent qu'ils n'ont jusqu'à présent eu d'assistance. Leur avenir reste incertain selon eux toujours : « *Notre avenir reste incertain à moins que le gouvernement ou autre bienfaiteur viennent à notre secours. Aucune autorité n'est venue ici. Nous ne voyons que ces russes et leurs employés qui nous exigent de leur apporter du bois et de l'eau, sans rien en retour.* »

Pascal Basarurwuzuye, administrateur communal de Mabayi ne peut rien devant cette souffrance humaine. Il est dépassé par les doléances de cette population, victime d'un régime politique dictatorial qui se moque éperdument du bien-être de sa population.

- Quarante (40) familles de la colline Gasenyi, zone Maramvya, commune Mutimbuzi où est érigé le palais présidentiel de Pierre Nkurunziza réclament toujours leurs indemnités d'expropriation depuis plus d'une année. Elles font des vas- et- viens au ministère de l'urbanisme où ils sont convoqués sans rien obtenir. Ce ministère leur avait pourtant promis de leur procurer de nouvelles parcelles, en vain. Ces victimes d'expropriations illégales disent vivre dans une misère sans nom au moment où le régime de Pierre Nkurunziza qui les a expropriées semble vouloir mettre le dossier dans les oubliettes en jouant le jeu du pourrissement.

III. Une catégorie de personnes délaissée et vouée à la disparition

En plus des traitements inhumains ci- haut évoqués, le régime dictatorial de Pierre Nkurunziza enfonce le clou et empire délibérément la situation humanitaire intenable dans laquelle vivent les personnes déplacées internes. Aucune assistance spéciale ni médicale, ni scolaire n'est réservée à cette population. Ainsi, le taux de mortalité y est très élevé suite au manque de médicaments et de soins de santé. Les enfants ont en masse abandonné l'école suite à la faim et à des exigences financières imposées par l'autorité scolaire alors que le régime dit prôner une scolarisation gratuite et obligatoire.

(9) Certains personnes déplacées de guerre en commune Ruhororo disposent de la carte d'assurance maladie. Elles déclarent néanmoins que cette dernière n'a plus d'importance étant donné que les centres de santé ne sont plus servis en médicaments. Les infirmiers les orientent dans les pharmacies pour l'achat des médicaments alors qu'ils n'ont pas d'argent. En outre, ils leur demandent des pots-de-vin et/ou d'adhérer au parti au pouvoir pour mériter l'accès aux médicaments.

Des Comités de Santé (COSA) avaient été mis en place en vue de bien gérer les centres de santé et d'identifier les personnes vulnérables afin de leurs faciliter l'accès aux soins de santé. Suite à la crise politique actuelle, les présidents de ces comités demandent de l'argent ou d'adhérer au parti au pouvoir avant de bénéficier du peu de médicaments disponibles dans ces centres de santé ou de tout autre services. C'est le cas de Pierre Ngenzebuhoro, président de ce

comité au centre de santé Ruhororo. Ce dernier exige à des personnes vulnérables d'adhérer au parti CNDD-FDD comme condition pour bénéficier gratuitement des cartes d'assurance maladies(CAM).

(10) Suite à la pauvreté des ménages et des exigences financières exigées par l'autorité scolaire, les cas d'abandons scolaires sont très élevés dans le site de déplacés de guerre interne en commune Ruhororo. Plus de 65% des enfants issus des familles de déplacés de guerre en commune Ruhororo, qui étaient inscrits à l'école ont abandonné l'école, selon une source locale. Plusieurs cas d'abandons scolaires ont été observés au Lycée communal Ruhororo et dans les écoles fondamentales de cette commune. Les exigences financières des autorités scolaires sont parmi les causes de ces abandons en plus bien sûr de la pauvreté. Des abandons ont été enregistrés notamment après la mesure des directeurs qui exigeaient de l'argent aux enfants. Le directeur du lycée communal de Ruhororo avait par exemple demandé une somme de 1600FBu à chaque élève pour l'achèvement de la construction d'une salle polyvalente.

La directrice du Lycée Buniha, la prénommée Yvette avait exigé de son côté une somme de 3000Fbu par élève dans le but d'acheter un ordinateur exclusivement affecté à son service.

IV. Conclusion

Les déplacés de guerre de 1993 composée en majorité des personnes appartenant à la composante sociale Tutsi souffrent gravement de la discrimination entretenue par les autorités publiques du régime de Pierre Nkurunziza et du parti CNDD-FDD au pouvoir. Le contexte socio-économique et politique qui règne dans le pays a aggravé leur situation qui était déjà précaire. Ils sont en « résidence surveillée », ne jouissent plus de leurs droits et libertés, n'ont plus accès à leurs terres et sans aucune assistance humanitaire.

A côté de ces déplacés de guerre de 1993, de nouveaux cas de déplacements des communautés s'observent actuellement suite aux cas de spoliations ou d'expropriations illégales, par le régime en place, qui deviennent de plus en plus nombreux et inquiétants dans le pays.